ESCALE 21

PROCES VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

JEUDI 12 JANVIER 2023 A 18h30

Le douze janvier deux mille vingt-trois à 18h30, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège social, sur convocation qui leur a été adressée par le Conseil d'administration, par mail, afin de délibérer sur l'élection des membres du bureau, une modification de statut et des points de fonctionnement.

Monsieur LE BRUN Sylvain préside la séance en qualité de Président et membre du Bureau. Madame Alison PERRIN est secrétaire de séance en sa qualité de secrétaire et employée de l'association. Le quorum fixé dans les statuts est fixé à 20 adhérents minimum pour que la séance puisse ouvrir. 22 adhérents sont présents, et 17 adhérents ont donné un pouvoir, le quorum est donc atteint.

Monsieur LE BRUN Sylvain déclare la séance ouverte à 18h35.

Monsieur LE BRUN Sylvain fait part de l'ordre du jour aux membres de l'assemblée :

- 1) Election des Présidents
- 2) Election du Trésorier
- 3) Election du Secrétaire
- 4) Délibération des pouvoirs bancaires
- 5) Délibération sur reconnaissance de l'association d'intérêt général
- 6) Modification de l'article 10 des statuts
- 7) Délibération sur la durée exceptionnelle du mandat 2023-2026

Délibération n°1: Election des Présidents

Suite à l'appel à candidatures lancé au sein de l'association durant le mois de décembre 2022, Madame BLANDIN Christel et Monsieur LE BRUN Sylvain se sont portés candidats aux postes de la Présidence.

Les membres de l'assemblée générale ont approuvé leurs candidatures à l'unanimité.

Délibération n°2 : Election du Trésorier

Suite à l'appel à candidatures lancé au sein de l'association durant le mois de décembre 2022, Monsieur GRAPPIN Yann s'est présenté aux membres de l'assemblée et il a proposé sa candidature au poste de Trésorier.

Les membres de l'assemblée générale ont approuvé sa candidature à l'unanimité.

ESCALE 21 – Espace Socio-Culturel d'Animation, de Loisirs et d'Echanges 14 Avenue de la Gare 21120 Marcilly sur Tille 09 84 54 37 71 – contact@escale21.fr – www.escale21.fr ESCALE 21

Délibération n°3: Election du Secrétaire

Suite à l'appel à candidatures lancé au sein de l'association durant le mois de décembre 2022, Madame LE BRUN Alexandra s'est portée candidate au poste de Secrétaire.

Les membres de l'assemblée générale ont approuvé sa candidature à l'unanimité.

Délibération n°4: Pouvoirs bancaires

Les membres de l'assemblée générale ont voté à l'unanimité de donner les pouvoirs bancaires aux personnes suivantes :

- LE BRUN Sylvain, Président
- BLANDIN Christel, Présidente
- GRAPPIN Yann, Trésorier
- PERRIN Alison, Secrétaire-Comptable

Délibération n°5 : Reconnaissance d'intérêt général

Monsieur LE BRUN Sylvain expose aux membres de l'association les raisons qui amène l'association à vouloir demander une reconnaissance d'intérêt général auprès des autorités compétentes, et soumet au vote cette demande de reconnaissance.

Les membres de l'assemblée générale ont voté à l'unanimité l'initiation de la demande de reconnaissance d'intérêt général.

Délibération n°6 : Modification de l'article 10 des statuts

Monsieur LE BRUN Sylvain expose aux membres de l'association l'intérêt d'ajouter dans les statuts le mécénat comme ressources.

Les membres de l'assemblée générale ont voté à l'unanimité l'ajout du mécénat dans l'article 10 des statuts.

Délibération n°7: Durée du mandat 2023-2026

Monsieur LE BRUN Sylvain expose aux membres de l'association que les mandats des dirigeants sont d'une durée de 3 ans. Il propose de voter par délibération, sans modification des statuts, un prolongement exceptionnel de 6 mois du prochain mandat,

ESCALE 21

et ceci afin d'organiser la prochaine assemblée générale extraordinaire le même jour que l'assemblée générale ordinaire, organisée habituellement début juillet.

Les membres de l'assemblée générale ont voté cette résolution à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.

Sylvain LE BRUN Président Christel BLANDIN Présidente